

**RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
ET DU COMITÉ-CONSEIL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION
DES PROGRAMMES COURTS
2020-2021**

Le 9 septembre 2021

Commission
des études



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

1. Sommaire des travaux	1
2. Analyse des projets de programmes	2
2.1 Programmes menant à l'obtention d'un grade	2
2.2 Programmes courts.....	4
2.3 Dossiers en cours d'évaluation	5
3. L'évaluation des instituts de l'Université Laval	5
4. Mandats particuliers	6
4.1 L'internationalisation de la formation à l'Université Laval	6
4.2 Réflexion prospective sur la formation	6
4.3 Comité-conseil sur la liberté d'expression.....	8
4.4 Autres mandats	8
5. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres au cours de l'année 2020-2021	8
6. Remerciements.....	9
ANNEXE 1.....	10
Liste des membres de la Commission des études — Année 2020-2021	10
ANNEXE II.....	11
Dossiers de la Commission 2020-2021	11
Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2020-2021	11

En vertu de l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an.

La Commission compte 19 membres avec droit de vote, y compris la présidente, ainsi que des membres d'office sans droit de vote qui sont : la rectrice et le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes ou une personne qui les représente, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, la directrice par intérim de la Direction générale des programmes de premier cycle ainsi que la secrétaire permanente de la Commission (Annexe I). En 2020-2021, la Commission a tenu 18 séances, la 18^e s'étant ajoutée en juin 2021.

Relevant du Conseil universitaire, la Commission des études considère toute question pertinente à l'enseignement universitaire qui lui est soumise par le Conseil ou par la rectrice. L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. En outre, depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval en 2013, la Commission des études a vu s'ajouter à son mandat récurrent l'évaluation de ces instituts, processus auquel participe également la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

À la demande du Conseil universitaire ou de la rectrice, la Commission des études est aussi appelée à remplir des mandats particuliers touchant toute question relevant de la formation universitaire et à produire des avis à leur intention.

1. Sommaire des travaux

Au cours de l'exercice 2020-2021, trois programmes menant à un grade ont fait l'objet d'un avis de la Commission des études déposé au Conseil universitaire. L'avis sur la maîtrise en éthique appliquée a été déposé et adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 6 avril 2021. Les avis portant sur le doctorat en criminologie et le baccalauréat en sexologie ont été déposés et adoptés par le Conseil universitaire lors de la séance du 8 juin 2021.

Le comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts rassemble la présidente de la Commission des études, la doyenne de la FESP et la directrice par intérim de la DGPC. Le comité a soumis pour adoption trois avis au Conseil universitaire dans le cadre de la procédure accélérée durant l'exercice 2020-2021. L'avis sur le programme de certificat en études littéraires a été déposé et adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 6 juin 2021 ainsi que l'avis sur le certificat en santé, sécurité et mieux-être au travail et l'avis sur le DESS en intelligence artificielle.

Les membres de la Commission des études ont finalisé le mandat particulier traitant de l'internationalisation de la formation entrepris en 2017, lors des séances du 10 et 21 septembre et ainsi que du 22 octobre. L'avis intitulé *L'Université Laval au diapason du*

monde : l'internationalisation de la formation, adopté lors de la séance du 11 novembre, a reçu l'aval du Conseil universitaire lors de la séance du 2 février 2021.

L'énoncé institutionnel produit par le Comité-conseil sur la valorisation et la protection de la liberté d'expression à l'Université Laval a également été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 2 février 2021 et a reçu un accueil très favorable auprès de la communauté. La présidente et la secrétaire permanente participent aux travaux du Comité-conseil sur la liberté d'expression qui s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice 2020-2021 (11 et 16 décembre 2020, 11 janvier 2021). Le Comité poursuivra ses travaux dans le but d'établir les modalités d'application de cet énoncé institutionnel.

Conformément à l'article 7.1.1 de la Politique de planification stratégique de l'Université Laval, la Commission a été invitée à entreprendre une réflexion prospective sur la formation universitaire dans le cadre de son mandat particulier 2020-2021. À la suite de la présentation du mandat en octobre 2020, la Commission a approfondi les thèmes de sa réflexion au cours de neuf séances. L'avis prospectif de la Commission devra être déposé au Conseil universitaire en novembre 2021 afin qu'il soit rendu disponible à toute personne ou équipe qui prendra part aux élections au rectorat en 2022. L'avis de la Commission contribuera, par ailleurs, à l'élaboration de la prochaine planification stratégique institutionnelle.

Bien qu'aucun institut de l'Université Laval n'ait fait l'objet d'une évaluation en 2020-2021, le Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI) a poursuivi ses activités, notamment par l'accompagnement des promoteurs de projets et la révision du processus d'évaluation. La présidente et la secrétaire permanente participent aux travaux du CCRI.

2. Analyse des projets de programmes

2.1 Programmes menant à l'obtention d'un grade

2.1.1 Maîtrise en éthique appliquée

Ce programme présenté par la Faculté de philosophie et la Faculté de théologie et de sciences religieuses s'inscrit dans la planification stratégique institutionnelle en matière d'engagement pour le mieux-être de la société et par son caractère multidisciplinaire.

La Commission des études a reçu du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de maîtrise en éthique appliquée le 7 janvier 2021. La Commission a procédé à l'analyse du projet lors des deux premières séances de l'année 2021 soit les 21 janvier et 4 février 2021. L'avis a été approuvé par la Commission des études le 11 mars 2021 et adopté au Conseil universitaire du 6 avril 2021.

Le programme a la particularité d'être ouvert aux personnes diplômées d'un baccalauréat, quelle que soit la discipline. Aucune scolarité préparatoire en éthique, en philosophie ou en sciences religieuses n'est imposée, ce qui pourra contribuer à l'attrait du programme. Les étudiantes et étudiants formés en éthique appliquée doivent pouvoir intervenir dans

des milieux de travail variés (organisations publiques, parapubliques, de milieux associatifs ou d'entreprises privées) de manière pertinente et bien informée, l'éthique appliquée ayant vocation de contribuer *pratiquement* et non seulement *théoriquement* à la résolution des problèmes éthiques. Le programme peut être suivi à temps partiel ou à temps complet et une partie de la scolarité peut être réalisée à distance.

2.1.2 Doctorat en criminologie

Le doctorat en criminologie est rattaché à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et plus particulièrement à l'École de travail social et de criminologie. La Commission des études a reçu du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de programmes de doctorat en criminologie le 21 avril 2021. La Commission a procédé à l'analyse du projet à la séance du 6 mai et l'avis a été adopté lors de sa séance de la Commission le 20 mai 2021, puis par le Conseil universitaire, le 8 juin 2021.

La criminologie s'est développée à l'Université Laval au cours des dix dernières années, par l'offre d'un certificat en 2011, d'un baccalauréat en 2012 (qui donne accès à l'Ordre professionnel des criminologues du Québec) et, très récemment, d'une maîtrise recherche, en 2020.

Le doctorat en criminologie répond à plusieurs objectifs de la planification stratégique de l'Université Laval notamment par son engagement pour le mieux-être sociétal en offrant une meilleure compréhension et explication des phénomènes criminologiques et par le travail en réseau. L'expertise du corps professoral couvre les deux grands courants dominants en recherche en criminologie au sein de la Faculté des sciences sociales et permettra la consolidation de la discipline, tout en favorisant les collaborations interdisciplinaires.

2.1.3 Baccalauréat en sexologie

Le baccalauréat en sexologie est placé sous la responsabilité de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences sociales. La Commission des études a reçu du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de programmes de baccalauréat en sexologie le 4 mai 2021. La Commission a pris connaissance du projet de programme à la séance du 26 mai et a adopté l'avis sur le programme de baccalauréat en sexologie par vote électronique le 28 mai 2021. Cet avis a été adopté par le Conseil universitaire lors de sa séance du 8 juin.

La mise en commun de l'expertise développée par la Faculté de médecine et la Faculté des sciences sociales permet d'offrir une formation unique en sexologie. Par sa double filiation, le programme s'inscrit dans deux longues traditions visant, d'une part, à comprendre l'humain dans ses interactions avec son environnement et à intervenir pour favoriser son bien-être et, d'autre part, à analyser le fonctionnement de l'humain et à préserver les meilleures conditions de santé par la promotion, la prévention, le dépistage et le traitement.

Le programme est contingenté à 60 nouvelles inscriptions par année. Le baccalauréat propose un régime d'études à temps complet obligatoire sur trois ans. Cependant, la direction de programme peut autoriser exceptionnellement un cheminement à temps partiel.

2.2 Programmes courts

2.2.1 Certificat en études littéraires

Le comité-conseil de la Commission des études¹ a reçu du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de programme de certificat en études littéraires le 21 avril 2021, par la voie accélérée d'approbation, comme le prévoit la *Procédure d'élaboration des programmes*. L'avis sur le projet de programme de certificat en études littéraires a été adopté le 19 mai 2021 par le comité-conseil et a reçu l'aval du Conseil universitaire du 8 juin 2021.

Sous la responsabilité de la Faculté des lettres et des sciences humaines, ce certificat s'adresse aux personnes qui souhaitent une introduction solide et stimulante aux études littéraires, plus particulièrement aux littératures d'expression française. Il permet de découvrir les œuvres littéraires, leur contexte d'émergence, mais forme également à une lecture qui permet d'en rendre compte de façon rigoureuse. Le programme est prévu pour être réalisé en deux sessions à temps complet. Il peut également être complété à temps partiel.

2.2.2 Certificat en santé, sécurité et mieux-être au travail

Le comité-conseil de la Commission des études a reçu du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de programme le 19 mai 2021. Chapeauté par la Faculté des sciences de l'administration et la Faculté des sciences sociales, le projet de programme de certificat en santé, sécurité et mieux-être au travail a fait l'objet d'un avis du comité-conseil approuvé l'avis le 2 juin 2021. Cet avis a été adopté au Conseil universitaire du 8 juin.

Le certificat en santé, sécurité et mieux-être au travail vise d'abord à former des personnes capables de protéger l'intégrité physique et psychologique des travailleurs. Il permettra aussi de répondre aux besoins soulevés par un autre événement : la modernisation du régime de santé et de sécurité du travail, qui est encadré par deux lois, la LSST et la LATMP qui nécessitent d'importantes mises à jour.

Ce certificat s'adresse à toute personne récemment diplômée du collève, aux études ou sur le marché du travail et intéressée à approfondir ou à mettre à jour ses connaissances en santé, sécurité et mieux-être au travail, de façon à se positionner avantageusement

¹ Le comité-conseil de la Commission des études est formé de Mme Josée Bastien, doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, Mme Caroline Sénécal, directrice par intérim de la DGPC et vice-rectrice adjointe au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et de Mme Marie Audette, présidente de la Commission des études et du comité-conseil.

dans son milieu de travail. Il peut s'avérer un atout intéressant pour les jeunes finissants en management, en relations industrielles ou en génie, ou de tout autre domaine pertinent, par exemple dans le cadre d'un baccalauréat multidisciplinaire, afin de leur permettre de se démarquer sur le marché de l'emploi. Ce nouveau certificat pourrait être suivi à temps complet (automne et hiver seulement) ou à temps partiel. Il peut être complété en un minimum de 3 sessions (incluant la session d'été).

2.2.3 DESS en intelligence artificielle

Le comité-conseil de la Commission des études a reçu du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes le mandat d'examiner le projet de programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en intelligence artificielle le 18 mai 2021. La version finale du rapport d'élaboration a été acheminée au comité-conseil le 28 mai, qui a approuvé l'avis sur le projet de programme le 2 juin 2021.

L'intelligence artificielle est désormais bien établie au Québec et de nombreuses collaborations existent déjà entre les principaux pôles de développement. Ce domaine jouit de la notoriété de chercheurs et chercheuses provenant de diverses disciplines à l'Université Laval et œuvrant, notamment, au CRDM et à l'IID.

Le DESS est un programme court de 24 crédits qui peut être complété en 2 sessions à temps complet. De plus, le DESS peut être suivi à temps partiel et presque entièrement à distance, ce qui offre une plus grande flexibilité pour des étudiants déjà en emploi.

2.3 Dossiers en cours d'évaluation

Il n'y a pas de dossier en cours d'évaluation actuellement auprès de la Commission.

3. L'évaluation des instituts de l'Université Laval

La présidente de la Commission des études, le président de la Commission de la recherche et la secrétaire permanente font partie du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI). L'adjointe à la vice-rectrice à la recherche, la création et l'innovation de même que l'adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes font partie de ce comité dont les opérations sont coordonnées par une agente de recherche et de planification du VRRCI.

Lors de l'évaluation d'un institut, des membres des deux Commissions sont sollicités pour participer au comité d'évaluation. Chaque Commission délègue deux membres dont un représentant étudiant ou une représentante étudiante, en alternance entre les Commissions. Aucune évaluation périodique n'a toutefois eu lieu au cours de l'exercice 2020-2021.

Le CCRI s'est penché sur les outils d'évaluation pour la reconnaissance de nouveaux instituts, se basant sur l'exercice de reconnaissance d'une dizaine d'instituts réalisé lors du premier cycle d'évaluation. Un sous-comité, qui s'est réuni à plusieurs reprises au cours de cet exercice, a procédé à la révision des consignes et des grilles d'évaluation.

Le CCRI doit également mettre à jour ses outils en vue de l'évaluation périodique des instituts déjà reconnus, conformément à la Politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts de l'Université Laval (2013).

Le CCRI s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2020-2021. Deux projets d'instituts lancés en 2019 ont été accompagnés, soit un projet d'Institut en administration des services de santé et des services sociaux et un projet d'Institut de soins palliatifs et de fin de vie. C'est en mai 2021 que L'Université Laval a annoncé la création de l'Institut de soins palliatifs et de fin de vie Michel-Sarrazin — Université Laval. Cet institut en partenariat est actuellement codirigé par Serge Dumont, professeur émérite à l'École de travail social et de criminologie et Lucie Baillargeon, professeure associée au Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine. Un appel d'intérêt afin de doter l'Institut d'un directeur ou d'une directrice scientifique a été lancé également en mai.

La Commission des études pourrait être interpellée au cours du mandat 2021-2022 si une révision de la politique d'évaluation des instituts a lieu.

4. Mandats particuliers

4.1 L'internationalisation de la formation à l'Université Laval

Les travaux de la Commission consacrés au mandat particulier portant sur l'internationalisation de la formation à l'Université Laval, entamés à l'automne 2017, ont été complétés à l'automne 2020. Au cours du présent exercice, la consultation et les échanges avec les membres de la Commission ont fait l'objet de points à l'ordre du jour lors de trois séances (10 septembre 2020, 8 octobre et 22 octobre 2020). L'avis intitulé *L'Université Laval au diapason du monde : l'internationalisation de la formation* adoptée lors de la séance du 11 novembre reçu l'aval du Conseil universitaire lors de la séance du 2 février 2021.

4.2 Réflexion prospective sur la formation

La Commission a reçu de la rectrice et du Conseil universitaire le mandat de produire un avis prospectif afin de définir certaines orientations pour le développement de la formation à l'Université Laval en portant un regard critique sur les tendances actuelles à l'échelle locale, nationale et internationale. La vision dégagée du mandat prospectif 2020-2021 contribuera à la réflexion, au développement et à l'orientation des formations et des activités qui s'y rattachent au sein de notre institution.

La Politique sur la planification stratégique institutionnelle (2020) prévoit que chacune des commissions permanentes réalise une étude prospective sur les enjeux respectifs aux secteurs qui les concernent. Ces avis doivent être disponibles à l'ensemble des membres de l'Université au moins six mois avant la fin d'un mandat de la rectrice ou du recteur (art. 7.1.1).

Dans le cadre de l'élaboration de l'avis, des rencontres en comité restreint ont été organisées afin de connaître la vision prospective de quelques collaborateurs du milieu :

- Rencontre le 11 mai 2021 entre la présidente, la secrétaire permanente et l'agente de recherche et de planification avec André Raymond, directeur du Service de placement et de la Direction générale de la formation continue pour discuter du portrait actuel de la formation (compétitivité, expériences pratiques pour tous les étudiants, écosystème économique/industriel/social en lien avec l'accès à l'emploi, et le plan de carrière tôt dans la formation.
- Rencontre le 12 mai 2021 entre la présidente, la secrétaire permanente et l'agente de recherche et de planification avec France Picard et Marcelline Bangali, respectivement directrice et codirectrice du CRIEVAT pour discuter des enjeux particuliers au sein de certains groupes dont le monde universitaire, les étudiants internationaux, les Premiers Peuples, les étudiants parents et les étudiants en situation de handicap. Ces groupes sont de plus en plus nombreux à s'inscrire ou à souhaiter s'inscrire aux études supérieures. L'application des principes de l'EDI au sein des universités et en particulier des facultés constitue un enjeu réel afin que toutes et tous puissent être appuyés et acquérir les compétences propres à un programme et accéder au marché du travail.
- La présidente et la secrétaire permanente ont rencontré, le 22 juin 2021, M. Didier Paquelin, professeur titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des sciences de l'éducation et titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur. La flexibilisation des études, l'hybridation, les tendances qui se dessinent dans les études et l'enseignement au sortir de la période de pandémie ont fait l'objet d'échanges. Il a également été question de nouveaux outils dont le chantier MOOC Clé pour réussir des études à distance, qui comprend 4 « volumes » ou parcours, soit le parcours apprenant (disponible avant fin de l'été 2021), le parcours concepteur, le parcours enseignant et le parcours « institutionnel » (pour les responsables d'unité et ou d'organisation).

Des rencontres ont aussi eu lieu entre les membres de la Commission des études et différents intervenants:

- Le directeur du Bureau international, Richard Poulin a rencontré les membres de la Commission, le 8 avril 2021, pour discuter de la situation de la mobilité internationale en période pandémique et post-pandémique. L'avenir semble favorable pour la mobilité et également pour la E-mobilité.
- La directrice de l'OBVIA, Lyse Langlois, a rencontré les membres de la Commission, le 3 juin 2021, pour discuter notamment du rapport produit en marge du U7, intitulé : *Renouveler le rôle des universités dans l'écosystème de l'innovation numérique et de l'intelligence artificielle.*
- Le directeur du Service de soutien à l'enseignement, Nicolas Gagnon, a rencontré les membres de la Commission, le 17 juin 2021, pour discuter des résultats d'une veille lancée en janvier 2021 sur l'évolution des pratiques d'enseignement et d'apprentissage qui ont pris place au cours de la pandémie et leurs impacts sur les préférences tant du corps enseignants que chez les étudiantes et les étudiants. Les principaux sujets qui ont attiré l'attention en matière de développement pédagogique et de soutien à l'enseignement ainsi

que les résultats de sondages menés auprès d'étudiants, d'étudiantes et d'enseignants et enseignantes sont également passés en revue.

- l'adjointe au Vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes (VREAE), Michèle Audette, a rencontré les membres de la Commission, le 17 juin 2021, pour discuter des pratiques de réconciliation dans les différentes dimensions de la vie universitaire, dont la formation et la recherche. On vise à favoriser l'accès des Premiers Peuples à un milieu de formation au sein duquel ils peuvent se reconnaître et évoluer. La valorisation des réalisations de toute nature qui sont le fait des membres des Premiers Peuples ainsi que les actions menées au sein de l'Université Laval qui ont pris naissance sous leur impulsion ont également été abordés. La vision de Mme Audette en est une de coopération et d'enrichissement mutuel sur les plans historiques, culturels, celui des savoirs, de l'éducation et de la recherche. Cette collaboration doit également permettre l'intégration d'acteurs clés dans différents processus institutionnels afin d'établir des passerelles qui permettront aux membres des communautés autochtones de se réaliser pleinement dans un cadre d'égalité et de respect entre les personnes dans le milieu universitaire.

Au total, neuf séances de travail ont été consacrées sur la préparation de l'avis. Le mandat sera finalisé au cours de l'été et au début de l'automne 2021.

4.3 Comité-conseil sur la liberté d'expression

Le Comité-conseil reprendra ses travaux en août 2021 dans la perspective d'élaborer les modalités d'application de l'énoncé institutionnel. L'Université Laval est la seule au Québec à avoir élaboré un énoncé destiné spécifiquement à la liberté d'expression.

4.4 Autres mandats

La Commission a été consultée en ce qui concerne le projet de Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctorales et des stagiaires postdoctoraux et des directives qui l'accompagnent. Cette politique a été adoptée par le Conseil universitaire le 2 février 2021.

5. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres au cours de l'année 2020-2021

Les membres de la Commission ont pu parfaire leurs connaissances lors de différentes activités. Ainsi, le symposium virtuel, *Innovover pour l'avenir de l'enseignement supérieur/Leading the Future of Higher Ed-Planning for sustainability*, a eu lieu le 2 octobre et était coorganisé par l'une des membres de la Commission, Nadia Naffi et l'OBVIA.

Une présentation a eu lieu le 22 avril 2021 par Caroline Sénécal, vice-rectrice adjointe, sur les mesures d'appui à la réussite que l'Université Laval pourrait mettre en œuvre dans la foulée du chantier initié par le MES : Chantier sur la réussite universitaire en enseignement supérieur.

Les membres ont été invités à participer au lancement de la CLE en enseignement sur les pratiques pédagogiques innovantes en contexte numérique, le 27 mai 2021, dont une des membres de la Commission, Nadia Naffi, est la détentrice. Le 3 juin 2021, les membres ont assisté à la présentation de Michel de Waele, adjoint au VREAE, sur les nouveautés encadrant la mise à jour du Règlement des études.

6. Remerciements

La collaboration des membres de la Commission et des facultés qui ont déposé des projets de programme a été très précieuse et appréciée. La Commission a reçu plusieurs projets en fin d'année et a réussi à produire les avis attendus dans un délai serré afin de pouvoir les faire approuver à la dernière séance du Conseil, le 8 juin 2021. La rigueur, l'ouverture et la participation assidue des membres de la Commission mérite d'être soulignée. Malgré les nombreux défis apportés tout au long de cette année particulière, toutes et tous ont fait preuve d'un engagement à toute épreuve.

La Commission exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes qui apportent régulièrement ou ponctuellement leur concours à l'un ou l'autre dossier qui lui sont soumis, ainsi qu'envers les facultés, les directions et les services qui accordent pleine attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité.

La Commission souhaite vivement remercier la secrétaire permanente, Mme Marise Ouellet, pour le travail remarquable qu'elle a accompli au cours de cette période, ce qui comprend la rédaction de ce rapport annuel avec la collaboration de Hélène Mélançon, agente de recherche et de planification.

La Commission adresse aussi ses remerciements à Mme Martine Duquet, responsable du secrétariat des commissions permanentes, pour son soutien aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission, mais également pour sa participation active dans la mise en place d'un nouveau système de gestion documentaire pour les rencontres de la Commission [DILITrust] et son soutien indéfectible à la poursuite des activités de la Commission en mode virtuel.

La Commission souhaite souligner la bonne collaboration du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes qui facilite la réalisation de ses différents mandats et du Bureau de la qualité des programmes avec lequel une collaboration fructueuse a pris place depuis sa création.

Pour les membres de la Commission des études,



Marie Audette
Présidente

ANNEXE 1

Liste des membres de la Commission des études — Année 2020-2021

*Remplacé [démission ou fin de mandat]

Présidente	AUDETTE, Marie
Trois professeurs Arts et lettres	FERRARO, Angela, FPHI
	LAVIGNE, Alain, FLSH
	À venir <i>*CLERC, Isabelle, FLSH</i>
Trois professeurs Sciences humaines	FENCHEL, François, FSS
	LABERGE, Maude, FSA
	NAFFI, Nadia, FSE
Deux professeurs Sciences de la santé	LECLERC, Pierre, FMED
	ROCH, Geneviève, FSI <i>*CLOUTIER, Karine, FPHA</i>
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	CHOUINARD, Jean-Yves, FSG
	COCARD, Marc, FFGG
	GOULET, Vincent, FSG
	JEAN, Julie, FSA
Deux chargés de cours	DARISSE, Martin, FPHA <i>*SHEEHAN, Cynthia Ann, FSA</i>
	À venir <i>*THIBOUTOT, Martin, FFGG et FD</i> <i>*NÉRON, Louise FAAAD</i>
Deux étudiants de 1^{er} cycle CADEUL	LECLERC, William
	TOURVILLE, Marc-Antoine <i>*TREMBLAY, Samy-Jane</i>
Deux étudiants de 2^e ou 3^e cycle AELIÉS	ARSENAULT, Patrick
	À venir <i>*AUBÉ, Sophie</i>
SANS DROIT DE VOTE	
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise
Agente de recherche et de planification	MÉLANCON, Hélène
D'OFFICE	
Rectrice	D'AMOURS, Sophie
Vice-recteur aux études et affaires étudiantes :	BEAUREGARD, Robert, représenté par :
Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes :	DE WAELE, Michel
Doyenne, Faculté études supérieures et postdoctorales	BASTIEN, Josée
Vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes	SENÉCAL, Caroline

ANNEXE II

Dossiers de la Commission 2020-2021

PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE
Maitrise en éthique appliquée [adopté le 6 avril 2021 par le Conseil universitaire]
Doctorat en criminologie [adopté le 8 juin 2021 par le Conseil universitaire]
Baccalauréat en sexologie [adopté le 8 juin 2021 par le Conseil universitaire]

Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2020-2021

DOSSIERS COMPLÉTÉS
Certificat en études littéraires [adopté le 8 juin 2021 par le Conseil universitaire]
Certificat en sécurité et mieux-être au travail [adopté le 8 juin 2021 par le Conseil universitaire]
DESS en intelligence artificielle [adopté le 8 juin 2021 par le Conseil universitaire]

COMITÉ-CONSEIL
Marie Audette, présidente, Commission des études et du comité-conseil
Josée Bastien, doyenne, Faculté des études supérieures et postdoctorales
Caroline Senécal, vice-rectrice adjointe au Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et directrice par intérim à la Direction générale des programmes de premier cycle